

Relire sa mission, un devoir d'équipe

Relire sa mission, ce n'est pas seulement le titre d'une session proposée en page 2, c'est d'abord une exigence pour chacune et chacun d'entre nous. Il y a différentes modalités de relecture qui ne sont pas exclusives les unes des autres. Ce dossier est consacré à la relecture en équipe de notre pratique dans un cadre protégé, au regard des risques particuliers auxquels nous expose notre mission dans un contexte à la fois contraint et semé d'embûches. Il est introduit par un questionnement éthique essentiel dans le champ propre de la foi, à la croisée des contraintes propres au lieu, de la spécificité de la mission, de la singularité de l'engagement de chacun(e) avec sa foi, dont l'expression peut être fort différente d'un membre à l'autre au sein d'une équipe. C'est, pourtant, cette pratique, comme l'attestent divers témoignages, qui contribue à une forme de communion dans la confiance les uns dans les autres à laquelle elle convoque... Cette relecture, accompagnée par quelqu'un de professionnel, est une pratique que nous devons développer, et espérons que ce dossier y contribuera, quel que soit le nom qu'on lui donne.

Accompagnement et questionnement éthique

C'est avec une joie sans cesse renouvelée que Clarisse Brunelle, psychanalyste, accompagne, depuis trois ans, une équipe d'aumôniers catholiques de prison. Pour elle, si la présence des aumôniers en détention se veut, par défaut, restrictive, la responsabilité éthique de ceux-ci est parfois mise à mal. D'où l'importance de l'échange et, surtout, de l'écoute entre membres d'une équipe d'aumônerie.

Les temps de rencontre mensuels, vécus avec les membres de l'équipe d'aumôniers catholiques de prison que j'accompagne, sont appelés « Temps de relecture » par les uns, « Analyse de la pratique » par d'autres.

Quelle que soit l'appellation de ce moment, il permet, durant une heure et demie, de prendre le temps, parler et s'écouter. Il ne s'agit pas d'une écoute absolue, pas plus que d'une parole libre, mais bien plus d'une écoute permise par des récits de situations vécues par les membres de l'équipe en détention. L'enjeu fondamental de ces temps n'est pas de

répondre à des questionnements théologiques, mais de travailler du côté d'une éthique de l'écoute et de la rencontre qui se déploie en pratique et au quotidien.

Cette contribution est nourrie de ces temps précieux qui ont aiguisé mon écoute à cette pratique d'aumôniers de prison qui a tant de mal à être reconnue en tant que telle. Je remercie les membres de cette équipe de la confiance qu'ils m'accordent à les accompagner durant ces temps qui peuvent éprouver.

L'aumônier : un rôle spirituel bien conditionné

Si les aumôniers de prisons sont envoyés en mission par l'Église catholique dans

les lieux pénitentiaires, leur présence en détention est, quant à elle encadrée par des dispositions du Code de procédure pénale « De l'assistance spirituelle » (art. D432-D439). Car, en détention, il est reconnu aux personnes détenues le droit de satisfaire aux exigences de la vie religieuse, morale ou spirituelle.

L'article D433 dispose ainsi la mission des aumôniers : « Les aumôniers ont pour mission de célébrer les offices religieux, d'administrer les sacrements et d'apporter aux détenus une assistance pastorale. Ils ne doivent exercer auprès des détenus qu'un rôle spirituel et moral en se conformant aux dispositions du présent titre et au règlement intérieur de l'établissement. » Leur place est claire : ils ne doivent exercer qu'un rôle spirituel et moral auprès de collectif (les offices) et de singulier (l'assistance pastorale). La présence est donc clairement restrictive : il s'agit seulement d'un rôle spirituel. Il est très étonnant de lire que l'accompagnement spirituel est pensé comme un rôle et que le désir de cet accompagnement est d'ores et déjà restrictif : seulement cela.

Toutes ces contraintes conditionnent l'accompagnement et il devient, dès lors, bien difficile de penser et d'élaborer ce qu'il se passe pour les aumôniers en pénitentiaire.

Si « le rôle » renvoyait à un jeu, à quelque chose qui n'est pas sérieux (occuper les détenus, remplir leurs heures), la mission de l'Église, aussi cardinale qu'elle puisse être, n'énonce pas non plus ce qui est mis au travail pour les aumôniers, rencontre après rencontre, au fil des années.

Les rencontres entre les aumôniers et les personnes détenues (mineurs, femmes, hommes) sont conditionnées par le lieu : un long temps de route – les centres de détention étant bien souvent « hors les murs » de la cité – avant d'arriver devant la première porte de la prison. Puis, une succession de portes à franchir, des affaires personnelles à laisser derrière soi, des portes qui s'ouvrent devant, d'autres qui se ferment derrière. Les odeurs si spécifiques au milieu carcéral, et avoir la lourde charge de porter les clefs qui ouvrent et referment les cellules. Les rencontres sont rarement spontanées : si le désir de la rencontre de la personne détenue est un prélude absolu à la mission des aumôniers, la communication du désir reste soumise à la charge de l'administration pénitentiaire. Car parvenir aux personnes détenues, c'est aussi rencontrer les surveillants avant, pendant et après. Dans une certaine mesure, c'est travailler aussi avec eux.

Combien la présence des aumôniers est contrainte et conditionnée : le cadre légal, les lieux, l'organisation de l'administration pénitentiaire, les attentes sociales.

Des rencontres qui requièrent adaptabilité

La rencontre singulière est celle qui sollicite le plus les aumôniers, celle de la demande explicite de la rencontre. Le quartier des femmes appelle à une écoute bien singulière de celui des hommes et, de manière encore plus aiguë, le quartier des mineurs, l'isolement, la psychiatrie. Le quartier des primo-arrivants expose les aumôniers à de l'extrême vulnérabilité : les personnes n'ont pas d'affaires de rechange, n'ont pas vu d'avocats, n'ont pas pu appeler leur famille. Ces rencontres les exposent aussi autrement : celle de la première rencontre, lorsqu'il n'y a pas encore le lien travaillé dans le temps, au rythme des temps partagés

parfois jusqu'au procès – beaucoup sont incarcérées dans l'attente du procès.

Les aumôniers ne rencontrent pas que des personnes détenues inscrites dans une confession claire, assumée et énoncée, contrairement aux temps liturgiques.

Des personnes détenues désirent rencontrer des aumôniers en dehors de tout cadre confessionnel. Ce qui anime la rencontre ne se situe plus seulement au sein d'un langage commun confessionnel mais dans un désir de rencontrer un aumônier, sans trop savoir pourquoi.

Parfois même, des personnes détenues d'une autre confession demandent un temps d'échange avec un aumônier catholique. La parole, le verbe ne sont plus communs.

Apprendre à travailler sa pratique de l'écoute

Le chemin imprévisible de l'accompagnement par l'écoute commence. La mission peut faire balise, mais elle ne fait pas le chemin de l'accompagnement. La traversée de l'en-bas – pour paraphraser l'ouvrage de Maurice Bellet – prend corps, celui d'être aux côtés de l'autre, sans comprendre ce qu'il se passe mais parfois avec une connaissance aiguë de l'acte qui a conduit la personne à être détenue, acte confié à la faveur de la rencontre. « Être aux côtés » ne signifie pas « être de son côté ». Tênu équilibre !

Nombre de séances d'analyse de la pratique ont mis au travail la peur d'en avoir trop dit, d'avoir « mal fait », de ne pas avoir compris. La restriction à ce seul « rôle spirituel » méconnaît la responsabilité éthique des aumôniers qui ne connaissent que trop bien la fragilité des échanges, le temps de la parole de l'autre, le temps qu'il faut pour que « les choses » puissent s'énoncer : la fragilité du lien amplifiée par des conditions de vie en détention qui érodent, ou qui ne pourront jamais s'énoncer. Il s'agit du temps de l'autre qui peut faire traverser, à celui qui l'écoute, d'éprouvants moments d'impuissance et parfois aussi de rejet.

Pourrait-on dire que la pratique d'aumôniers de prison est bien plus du côté de l'écoute que de la parole ? Il n'est, en effet, pas tant question de dire la parole, ni la donner, mais bien que l'écoute soit le lieu de la parole de l'autre. Cette écoute n'opère pas n'importe où, la parole ne surgit pas de n'importe qui. Il ne s'agit pas d'une écoute absolue mais en

situation, aiguë au fil des rencontres, dans l'exiguïté des cellules avec, parfois, la présence des codétenus.

L'espérance pourrait faire place à une revendication du changement : un petit mouvement qui viendrait rassurer sur le fait que tout n'est pas perdu. Ainsi serait l'exigence éthique fondamentale... Mais l'éthique, c'est aussi de faire comme l'on peut, de composer avec ce qu'il faut de soi, pour passer et supporter ces lieux clos, ces confidences parfois si difficiles à accueillir dans son écoute et supporter ce que l'on entend.

« L'écoute peut conduire à un isolement délétère. La confiance peut prendre au piège. Les temps d'analyse permettent de l'entendre, de se délier et, peut-être, de passer l'écoute à un autre. »

Bien souvent méconnue, ou, pire encore, non reconnue comme pratique, l'écoute peut conduire à un isolement délétère. Lorsque l'écoute de l'autre n'est plus tenue par une responsabilité éthique mais à une appropriation motivée par une attente, ou, plus difficile encore, à une compréhension de l'épreuve de l'autre.

La confiance, qui, pernicieusement, devient secrète, peut aussi prendre au piège, exiger la présence exclusive de celui ou celle à qui elle s'adresse.

Les temps d'analyse permettent aussi de l'entendre, de se délier et, peut-être, de passer l'écoute à un autre.

C'est bien cette pratique de l'écoute qui s'est dessinée, séance après séance. Une écoute transmissible, élaborable et qui supporte d'être traversée par l'autre : M. Bellet, E. Levinas, M. Muller-Colard ou encore I. Le Bourgeois. Mais plus essentiel encore, par les autres membres de l'équipe qui entendent à leur tour l'épreuve, mais aussi la joie, à travailler cette pratique de l'écoute en tant qu'aumôniers missionnés en prisons. ■

CLARISSE BRUNELLE
PSYCHANALYSTE

EXPÉRIENCE au centre pénitentiaire de Fresnes (94)

L'analyse des pratiques renforce les liens de l'équipe



À Fresnes, l'analyse de pratiques est vécue comme un espace de vérité, d'humilité et de confiance. Chacun consent à se mettre sous le regard de ses collègues aumôniers de l'équipe et sous le regard de la psychologue, professionnelle de l'accompagnement et du discernement, portant un regard neutre depuis sa position de tiers observateur n'appartenant pas au groupe.

logue, professionnelle de l'accompagnement et du discernement, portant un regard neutre depuis sa position de tiers observateur n'appartenant pas au groupe.

Une relecture nécessaire

Ces rencontres, souhaitées à un rythme d'une fois tous les deux mois, stimulent la nécessaire relecture non seulement de ce que nous vivons dans nos rencontres avec les personnes détenues, mais aussi plus largement de comment nous vivons notre immersion dans le milieu pénitentiaire, considérant les particularités du secteur où nous intervenons, la qualité ou non des relations que nous établissons avec le personnel, notre manière de faire face à d'éventuelles incompréhensions ou à certaines situations qui peuvent nous désarçonner, nous scandaliser ou nous démoraliser.

S'ajuster individuellement et collectivement

Ce temps de relecture autorise aussi l'exploration des relations entre nous, où des incompréhensions ou différends peuvent surgir, contrarier la vie d'équipe et notre mission d'aumônier. C'est, en fait, chacun qui décide ce dont il veut parler, ce qu'il souhaite confier. Et il n'y a aucune obligation à le faire, les échanges pouvant se limiter autour du témoignage de l'un ou de l'autre. Mais il arrive aussi, souvent, que le témoignage de l'un libère la parole et le témoignage d'autres. La finalité de la démarche est de clarifier régulièrement notre manière d'être en tant qu'aumôniers, nous ajuster, consentir à être émondés comme les sarments sur la vigne dont Dieu est le vigneron selon l'évangile de Jean (Jn 15, 1-2). Au-delà de l'ajustement individuel de chacun à la mission qui lui est confiée, nous tirons collectivement de ces rendez-vous bimestriels un renforcement des liens entre nous.



« Ce temps de relecture autorise l'exploration des relations entre nous. Il arrive aussi, souvent, que le témoignage de l'un libère la parole et le témoignage d'autres. »

Des freins à la participation à lever à l'avenir

Mais nous faisons face aussi à des difficultés au niveau de l'équipe car nous sommes très peu à participer régulièrement, si bien que le bénéfice collectif de la démarche a un impact limité sur la qualité du vivre-ensemble dans l'équipe. Sans compter, bien sûr, la perte sur le plan individuel pour ceux qui ne participent pas. Les freins à la participation de tous sont compréhensibles et objectifs: l'éclatement géographique de l'équipe au sein du département et même au-delà, dans une banlieue parisienne où les temps de transport sont une vraie difficulté, dissuade les plus éloignés du lieu de la rencontre, tandis que les emplois du temps chargés de chacun accentuent la difficulté à s'accorder sur un jour dans la semaine.

Nous espérons, cependant, que, mieux conscient des bénéfices attendus à la lecture de ces quelques lignes, nous nous rendions collectivement capables de proposer des solutions à ces freins et qu'individuellement, nous prenions la mesure de la nécessité, pour nous-même et pour notre équipe, de participer régulièrement, au prix, peut-être, d'une réévaluation de nos priorités. ■

CHRISTOPHE BRILLAC

POUR L'ÉQUIPE DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE FRESNES (94)



© CORINNE MERCIER/ERIC

EXPÉRIENCE à la maison d'arrêt de Lille-Sequedin (59)

La supervision pour prendre de la distance

“

Cela fait maintenant près de deux ans que nous nous retrouvons régulièrement entre aumôniers de prison et aumôniers en psychiatrie pour des temps de supervision, à raison d'environ une rencontre tous les deux mois, accompagnés par une psychologue mandatée par notre diocèse de Lille. Que dire de ces moments de partage d'expériences

sinon qu'ils me paraissent essentiels à la mission d'aumônier carcéral ?

En effet, comment accueillir de manière ajustée la parole de l'autre, dans ce qu'elle a parfois de plus dur et de plus brut, sans être soi-même écouté, sans pouvoir déposer ces témoignages de vie souvent difficiles ? Les retours d'expériences des uns et des autres nous aident à prendre de la hauteur, de la distance par rapport à nos émotions. Et la présence d'une professionnelle nous aide à avancer dans notre réflexion.

C'est bien parce que nous bénéficions de ces regards croisés sans jugement sur nos vécus en détention que nous sommes, alors, en capacité de repartir vers les personnes incarcérées que nous accompagnons et de leur offrir cette même écoute. ■

CHRISTÈLE BOUVIER

AUMÔNIER À LA MAISON D'ARRÊT DE LILLE-SEQUEDIN (59)

TÉMOIGNAGE

« L'IMPORTANCE DE SAVOIR PRENDRE LE TEMPS DE... »

par Anne Martz, aumônier à la maison d'arrêt de Strasbourg (67)

“ L'équipe d'aumônerie de Strasbourg, composée de Francine, Dominique, Benoît, Carine, Christine, Francis et d'Anne, se réunit tous les trois mois en présence d'un psychiatre pour déposer les joies et les difficultés vécues à la maison d'arrêt. Le regard extérieur nous permet de partager nos expériences.

C'est un temps offert à toute l'équipe, pour se soutenir, s'écouter, prendre soin les uns des autres, vivre la fraternité. Pendant la session de formation au diplôme d'université « Aumônier » à la faculté de théologie de Strasbourg, j'ai découvert la proposition de la supervision d'équipe de notre diocèse. Après deux matinées, où nous avons utilisé l'outil *Le Verbatim*, il m'est

apparu évident de le proposer à l'équipe. Aussitôt dit, aussitôt fait ! Ensemble, nous avons rencontré les superviseurs, à deux reprises, pour prendre un premier contact et définir ensemble les besoins et les objectifs. Depuis la rentrée, à rythme trimestriel, nous vivons ce moment de pause pour affiner la prise de conscience, de notre engagement,

de nos responsabilités, et de nos capacités à instaurer des liens constructifs et de qualité.

Nous sommes persuadés que la supervision d'équipe offre la possibilité de tirer, au mieux, les leçons de nos expériences, de mobiliser de nouvelles ressources. Elle renforce la qualité de nos relations et la mise en cohérence de nos actions. Cette année, nous avons choisi d'alterner nos rencontres, l'une avec le psychiatre et l'autre avec l'équipe de supervision diocésaine. Nous nous réjouissons de cheminer tous ensemble pour être et faire équipe.

« La supervision est nécessaire à notre mission »



À l'initiative d'un membre de notre équipe, nous avons initialement décidé de faire appel à une psychologue pour nous accompagner, par rapport à de vraies difficultés internes. Cette supervision nous a alors aidés

pendant un long moment et a permis à la parole de circuler entre nous. Par la suite, elle s'est appliquée à ce que nous vivions en prison. Nous parlons plus de « supervision » que de « relecture », car la supervision a trait aux seules difficultés psychologiques vécues.

Mieux se situer vis-à-vis de la personne détenue

Aujourd'hui, nous bénéficions toujours de cette supervision, perçue positivement grâce à son apport dans les situations humaines difficiles vécues par les uns et les autres. Les souffrances des personnes détenues sont multiples. Faut-il juste y souscrire ? Faut-il témoigner de la compassion, souvent naturelle ? Faut-il amener la personne vers d'autres voies, pour la sortir d'un état statique enfermement, au lieu de l'ouvrir vers des solutions ? Comment cette souffrance nous impacte-t-elle ? C'est là que la supervision nous vient en aide, pour prendre de la distance vis-à-vis de notre jugement et mieux comprendre notre frère ou notre sœur détenu(e), dont l'histoire et les « codes sociaux » sont souvent loin des nôtres.

L'une de nous se souvient, pendant un temps de supervision, avoir réalisé que sa relation était, sans doute, trop maternelle avec un gars.

D'où une discussion qui s'installe en équipe. Comment se situer vis-à-vis de la personne détenue ? Nous ne sommes ni des professionnels du social ou de la santé, ni leur mère ou leur père ! Et notre attitude est bénéfique pour ces personnes, ou non. Il est donc nécessaire de prendre ce temps d'échange, pour une relation ajustée et constructive.

Les personnes détenues passent régulièrement par de grandes souffrances. Et la tentation suicidaire existe. Que dire, quand nous la rencontrons ? L'un de nous a dû y faire face, après un verdict judiciaire très dur. Fallait-il « fuir » sa parole ? L'échange en supervision nous a permis de comprendre combien, au contraire, il est important de la saisir directement, pour aider la personne détenue à la reformuler et « revenir sur terre » : « *Cela t'est-il déjà arrivé ? Quand et à quelle occasion ? Comment en es-tu sorti ?* »

Apprendre à identifier ses émotions

Une autre difficulté que rencontre tout aumônier – du moins, à Bordeaux – est liée au pouvoir dans la relation, due aux réalités de santé psychiatrique des personnes détenues. La tentation de manipulation existe : perversité, sociopathie, etc. Il nous a été donné de parler fréquemment, en supervision, d'un détenu, à la fois déroutant et perturbant pour nous et nos réunions collectives (groupe de parole et fraternité). Sa présence était source de mal-être pour tous. Son propre mal-être (enfant adopté, identité de genre incertaine) est probablement à l'origine de ses réactions déstabilisantes, ses réflexions théoriques et son besoin d'être au centre. Il est notre frère. Mais que lui apporter ? Comment l'aider ? Comment protéger les autres et soi-même ?

Par ailleurs, les observations violentes, dans un univers qui reste agressif de par l'enfermement et le mal-être fréquent de ses différents acteurs (surveillants, direction, personnes détenues et autres), nous interpellent : violences entre surveillant

et personne détenue, entre personnes détenues ou même d'une personne détenue sur elle-même. Il n'est pas rare d'assister à des scènes qui nous remuent. L'un de nous, amené en quartier d'isolement à la demande d'une personne détenue, a longtemps été dérangé, chaque fois qu'il en sortait, par la vision de son retour en cellule, davantage perçue par lui comme « *le retour d'une bête en cage* ». Pouvoir l'exprimer en équipe et le déchiffrer est essentiel. Il s'agit bien, en supervision, d'identifier nos émotions et de comprendre ce qui se joue, personnellement, quand les échanges vécus avec les personnes détenues viennent parfois heurter notre propre histoire, ou nos limites. Autant une forme d'enseignement nous est apportée par les personnes détenues elles-

mêmes, autant la supervision, elle-même, y contribue d'une autre manière.

« Il est utile d'avoir ce temps proposé avec un tiers, psychologue de métier, pour déposer le trop-plein et remettre les compteurs à zéro. »

Bénéficiaire d'un soutien psychologique

En équipe, ce travail nous aide à ajuster notre façon d'être ou de faire face. Il est utile d'avoir ce temps proposé avec un tiers, psychologue de métier, pour déposer le trop-plein et remettre les compteurs à zéro – si possible ! Avec la règle d'une expression libre et d'une écoute bienveillante, sans jugement. Le soutien d'ordre psychologique reste finalement précieux pour vivre plus sereinement notre mission d'aumônier et, notamment, sa dimension spirituelle. ■



Une partie de l'équipe d'aumônerie de La Santé.

© AUMÔNERIE DE LA SANTÉ

EXPÉRIENCE

à la prison de La Santé de Paris (75)

« La supervision pour vivre notre mission paisiblement »

“

Depuis quelques années, notre équipe de l'aumônerie de La Santé éprouve le besoin d'une supervision, pour tenir la bonne distance avec les personnes détenues. Et ce, afin d'être bien ajustée dans la relation, mais

aussi pour travailler à une bonne cohésion entre nous.

Lorsque nous visitons les personnes détenues, il nous faut, tout d'abord, nous tenir dans une posture d'écoute, et non pas d'enseignant, laissant la personne détenue exprimer ce qui la préoccupe, sans jamais l'interrompre.

Ce que nous entendons peut parfois envahir le champ de notre vie, nous déstabiliser, perturber notre équilibre humain. Ces

rencontres nous marquent profondément, et une relation s'instaure. Notre affectivité est engagée dans cette relation, il nous faut gérer nos émotions, notre comportement. Des émotions surgissent, ce que nous disent les personnes détenues résonne avec ce que nous avons vécu personnellement, et il nous faut mettre des mots sur ce que cela produit en nous. Des questions émergent, ainsi, en supervision : « Face à certains comportements violents, comment se situer ? De la violence peut surgir aussi en nous-même, comment gérer ce qui advient ? »

Il peut nous arriver de sentir que nous sommes manipulés, que l'on se serve de notre disponibilité pour obtenir quelque chose. Nous pouvons ressentir en nous le besoin de leur venir en aide, d'agir concrètement pour trouver un logement, un travail, alors que cela n'est pas de notre ressort, mais de celui du Service pénitentiaire d'insertion et de probation (SPIP).

Il nous faut toujours réapprendre la gratuité dans nos échanges, nous ne sommes pas leur sauveur. Nous venons les mains vides et nous repartons les mains vides. Pourtant, nous recevons beaucoup de toutes ces rencontres. Les personnes détenues nous

évangélisent, elles nous font redécouvrir la fraîcheur et la nouveauté de l'Évangile. Pour cela, il nous faut acquérir la patience du cultivateur, laisser du temps au temps, pour cheminer pas à pas avec la personne détenue.

En détention, nous ne sommes pas chez nous, et nous ne pouvons pas aller et venir comme nous le voudrions. Pour notre sécurité, nous avons à respecter les consignes des surveillants, c'est une discipline à acquérir, il nous faut apprendre à devenir patient. Dans une équipe d'aumônerie, il y a de la diversité, des motivations diverses qui s'expriment, des sensibilités, des opinions, des spiritualités différentes et c'est heureux. Mais des tensions peuvent surgir entre nous, et cela demande non seulement d'en parler, mais de questionner nos réactions, d'approfondir nos motivations. Pour cela, nous avons besoin d'une personne com-

pétente, qui nous aide à exprimer un ressenti, parfois un mal-être.

Ce travail de supervision est une aide qui permet à chacun, et à toute l'équipe d'aumônerie, de dialoguer, de bien se connaître, afin de vivre notre mission en détention paisiblement.

En supervision, nous partons toujours d'une situation concrète vécue par l'un d'entre nous. La personne qui nous accompagne vient interroger nos réactions et nous faire échanger sur ce que cela provoque en nous. Un échange s'instaure entre nous, des questions ou des incompréhensions surgissent parfois, mais aussi des convictions communes se vérifient.

Nous faisons l'expérience heureuse de ces réunions de supervision qui apportent beaucoup à chacun et à toute l'équipe d'aumônerie.

Je vous encourage vraiment à vivre cette aventure de la supervision, pour mieux vivre votre mission en détention, mais aussi pour que chacun trouve sa place au sein de la vie d'équipe. ■

« Le travail de supervision est une aide qui permet à chacun, et à toute l'équipe d'aumônerie, de dialoguer, de bien se connaître. »

P. PIERRICK LEMÂÎTRE

AUMÔNIER DU CENTRE PÉNITENTIAIRE DE PARIS - LA SANTÉ (75)

DES SÉANCES DE SUPERVISION POUR ADOPTER UNE ATTITUDE AJUSTÉE

Pour mieux vivre leur mission au contact des personnes détenues, les membres de l'équipe d'aumônerie de la prison de La Santé, à Paris, bénéficient d'un suivi avec un psychologue. Pierre Téqui, auxiliaire bénévole au centre pénitentiaire, revient sur une séance de supervision en équipe.

Le 5 mars 2020, à 20 heures, les membres de l'équipe d'aumônerie de la prison de La Santé de Paris se réunirent dans une des salles du centre paroissial de Saint-Dominique, au 9, villa Saint-Jacques. Rendez-vous avait été pris avec Domitille, une psychologue clinicienne spécialisée en psychiatrie adulte ainsi qu'en clinique carcérale du trauma et de l'exil.

On le sait, l'univers carcéral est un milieu difficile et les personnes qu'on y rencontre confient parfois aux aumôniers, qui leur rendent visite, des témoignages pouvant se révéler lourds à porter. Que faire de ces récits après être sorti de détention ? Aumônier, nous continuons de l'être au-dehors. Nous portons les personnes détenues dans nos prières et, bien souvent, nous repensons à une rencontre, à un échange ; tant et si bien que les écoutants sont parfois amenés à vouloir être écoutés. Il en résulta que certains membres de l'équipe nourrissent le besoin de bénéficier d'un suivi psychologique. Nous ressentîmes également la nécessité d'effectuer une relecture de certains gestes ou mots échangés : recueillir la parole de son prochain implique d'adopter

une attitude ajustée. Cette rencontre du 5 mars 2020 fut appelée à se renouveler et, quelques séances plus tard, elle reçut son nom : une « supervision ». Qu'est-ce qu'une « supervision » ?

Analyser les pratiques

C'est un temps de parole, un moment qui permet à chacun de revenir sur une rencontre surprenante, d'évoquer une situation déconcertante ou de reprendre quelques mots vite improvisés lors d'un échange : « *Dans la cellule, il m'a dit ceci ; il est arrivé cela.* » Nous nous rendons à une séance de supervision avec des interrogations, des cas de conscience ou des regrets et nous les partageons sous le regard de Domitille, notre psychologue. C'est elle qui ouvre la séance : « *De quoi voudriez-vous parler ce soir ?* », « *Que souhaitez-vous partager ?* » L'un de nous prend la parole, les autres l'écoutent et, à l'occasion, Domitille relance, pose des questions. Peu à peu, l'expérience de groupe est mise en lumière et nous analysons nos pratiques.

Partager librement et confronter des points de vue

La supervision offre un espace de partage et de discussion supplémentaire



Une partie de l'équipe d'aumônerie de La Santé.

© AUMÔNERIE DE LA SANTÉ

« Au cours de la supervision, l'expérience de groupe est mise en lumière et nous analysons nos pratiques. C'est un espace de discussion supplémentaire par rapport aux réunions d'équipe – temps contraint et cadré. »

par rapport aux réunions d'équipe – temps contraint et cadré où les interventions sont guidées par un ordre du jour et appellent des prises de décision. Grâce à ces séances bimestrielles, nous apprenons également à mieux connaître ceux avec qui nous intervenons en milieu carcéral. Domitille nous pousse, à l'occasion, dans nos retranchements ou nous invite à nous interroger : « *Quel rapport avez-vous avec la légalité ?* » Pour certains d'entre nous, la prison est une institution légitime, pour d'autres, un mal nécessaire ; certains la désignent comme injuste, d'autres ont confiance en la justice.

Pour un aumônier, la légalité et les règles de la société constituent un non-sujet ; pour un autre, elles constituent un carcan, même

s'ils n'en souffrent pas. Enfin, les supervisions sont également utiles pour mieux appréhender l'univers de nos frères et sœurs blessés dans leur lucidité. En détention, nous croisons souvent des personnes détenues qui seraient davantage à leur place entre les murs d'un hôpital psychiatrique qu'enfermées dans une cellule. Les échanges avec elles sont parfois déroutants. Qui est donc cette Vierge que certains illuminés affirment avoir vue ? Est-elle faite de ces mêmes délires qui les poussèrent à un acte qui les amena entre ces murs ? Après tout, celle à qui nous confions nos prières, ne se soucie-t-elle pas des fous comme des bien-portants ?

PIERRE TÉQUI

AUXILIAIRE BÉNÉVOLE
DU CENTRE PÉNITENTIAIRE
DE PARIS – LA SANTÉ (75)

TÉMOIGNAGE

de Pierre-Yves Madignier, aumônier
à la maison d'arrêt de Lyon-Corbas (69)

« Des repères essentiels à l'exercice de ma mission »

66

Mon premier contact avec l'analyse de la pratique professionnelle (APP) a eu lieu un vendredi, avant le lundi où j'allais entrer pour la première fois en détention en accompagnant l'aumônier responsable de l'équipe.

Il m'avait prévenu que, quelle que soit ma motivation, rien ne pouvait m'assurer par avance de ma capacité à écouter une personne détenue dans l'ambiance de la détention. J'étais motivé et donc inquiet. Très inquiet, même. Comme nous étions en période de Covid, nous n'allions pas encore en cellule et une collègue de l'équipe a répondu à la rituelle question de l'animatrice en début de séance : « *Comment ça va ?* » Elle a évoqué les situations d'attente où une personne détenue, qu'on avait fait appeler, ne se présentait pas, sans que l'on sache pourquoi. La difficulté était, pour moi, compréhensible et rassurante. Je connaissais mon impatience. Je savais plus ou moins comment je pouvais y faire face. Motivé comme

j'étais, avec l'aide de l'Esprit de surcroît, ça allait être du gâteau. La question qui s'est jouée dans cette première séance était d'une tout autre profondeur : « *Comment se confronter à notre propre impuissance dans la situation de la détention ? Et, surtout, comment respecter la situation d'impuissance de la personne en évitant d'exercer une emprise ?* » Les paroles que j'ai entendues ce jour-là de la part de mes collègues aumônières et aumôniers et de notre animatrice d'APP m'ont donné, et continuent de me donner, des repères essentiels à l'exercice de ma mission.

Ainsi, rencontre mensuelle après rencontre mensuelle d'une heure et demie, nous confortons notre équipe dans l'environnement complexe de la détention en partageant sur nos situations vécues. Cette compréhension commune que nous élaborons ensemble nous aide beaucoup dans les difficultés de notre belle mission. Les apports, qui nous sensibilisent à notre responsabilité éthique, sont d'une valeur inestimable. ■

PIERRE-YVES MADIGNIER

AUMÔNIER À LA MAISON D'ARRÊT DE LYON-CORBAS (69)

TÉMOIGNAGE

« NOS PARTAGES FORTIFIENT NOTRE VIE D'ÉQUIPE »

Comme auxiliaire d'aumônerie puis aumônier à la maison d'arrêt de Lyon-Corbas (69), le père Christophe Buisse participe aux rencontres de supervision depuis deux ans. Il a appris à en découvrir la visée et à y trouver sa place.

“ Nous sommes neuf au sein de l'équipe d'aumônerie, intervenant dans trois lieux de détention : chez les hommes et chez les femmes à la maison d'arrêt, ainsi qu'auprès des mineurs (EPM de Meyzieu). Nous vivons ces rencontres de supervision tous les deux mois, environ. Dans un délai imparti d'une heure et demie. La rencontre est animée par une intervenante formée à l'accompagnement de groupe en analyse de pratique. Chaque rencontre commence par cette question : « *Comment allez-vous ?* » Quelques minutes de silence s'écoulent ensuite, le temps d'un « retour à soi » de chaque participant pour se placer face à la question posée. La première prise de parole amorce le partage, très souvent à partir de l'exposé d'une situation d'accompagnement. Comme tout ce que nous entendons en prison, nos échanges en équipe d'aumônerie sont confidentiels.

Ces rencontres me permettent de poursuivre mon apprentissage dans l'accompagnement des personnes détenues. Il ne s'agit pas d'évacuer tout affect du lien avec elles, mais de les vivre le plus consciemment possible. Nommer ce qui nous traverse à l'occasion de nos visites est nécessaire pour « s'entendre » poser les choses et pour donner la possibilité à un tiers d'apporter sa contribution, que ce soit l'animatrice de la rencontre ou un autre membre de l'équipe d'aumônerie. J'ai pris du temps avant d'y prendre la parole, m'approvoisant avec l'idée de me livrer... La régularité des rencontres et la stabilité du groupe m'ont permis de trouver mes marques. La délicatesse des interpellations et le respect qui règnent m'ont appelé à la confiance et à un lâcher-prise. Nos partages contribuent à fortifier notre vie d'équipe qui, de ce fait, ne se borne pas à de l'organisationnel. Ces partages

d'expérience en vérité nous aident à nous connaître davantage, à porter ensemble cette présence d'Église auprès des personnes détenues, à poursuivre nos questionnements sur nos visites au-delà des supervisions. Le meilleur moyen pour ajuster nos accompagnements, ce sont ces échanges au sein de l'équipe, couramment. Sans rencontre programmée. Ni même le sentiment d'avoir une situation particulière à éclairer. Cette analyse de pratique m'éclaire bien au-delà du seul service à Corbas : ce qui est en travail en moi est profitable à toute relation vécue en pastorale, comme prêtre investi à la fois en paroisse, en mission ouvrière et en aumônerie de prison. Je réalise, en écrivant cet article, à quel point il est difficile de décrire ce qu'est l'analyse de pratique en supervision... Au-delà des mots, il « faut » vivre l'expérience pour en recevoir la valeur ajoutée dans son accompagnement. N'hésitez pas !